

Guide Pré-saisie Licence 2023-2024

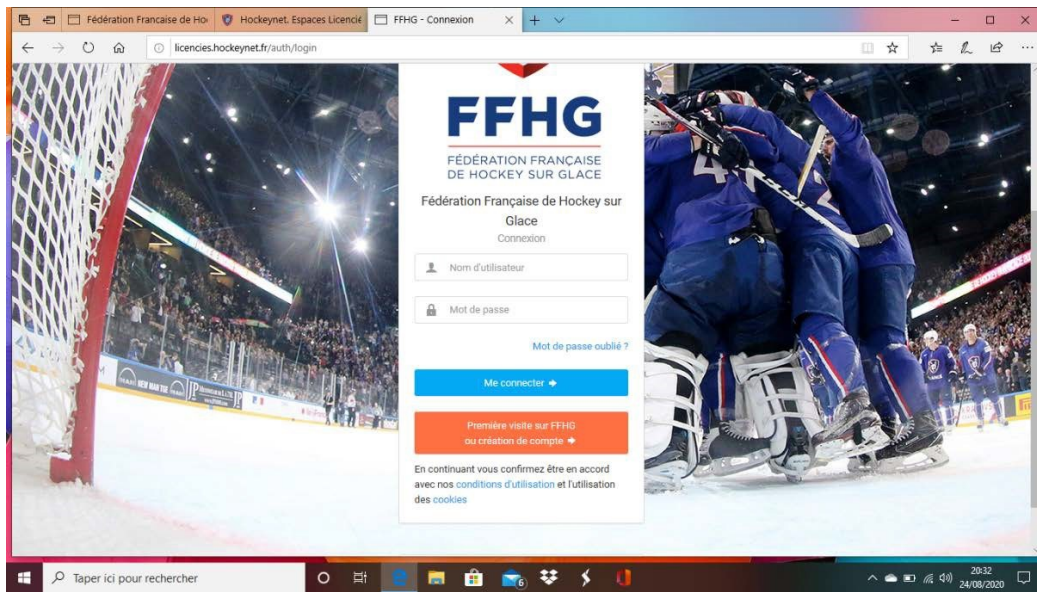
A) PRE-INSCRIPTION SUR LE SITE "hockeynet"

Il s'agit d'une étape préalable à toute inscription. Elle consiste à demander une licence pour la saison 2023-2024.

Se connecter au site <https://licencies.hockeynet.fr>

Sur la page d'accueil, le site vous propose :

- Soit de vous connecter si vous avez déjà vos identifiants **licencié** (n° de licencié et mot de passe)
- Soit de créer ou de récupérer vos identifiants si vous ne les avez pas.

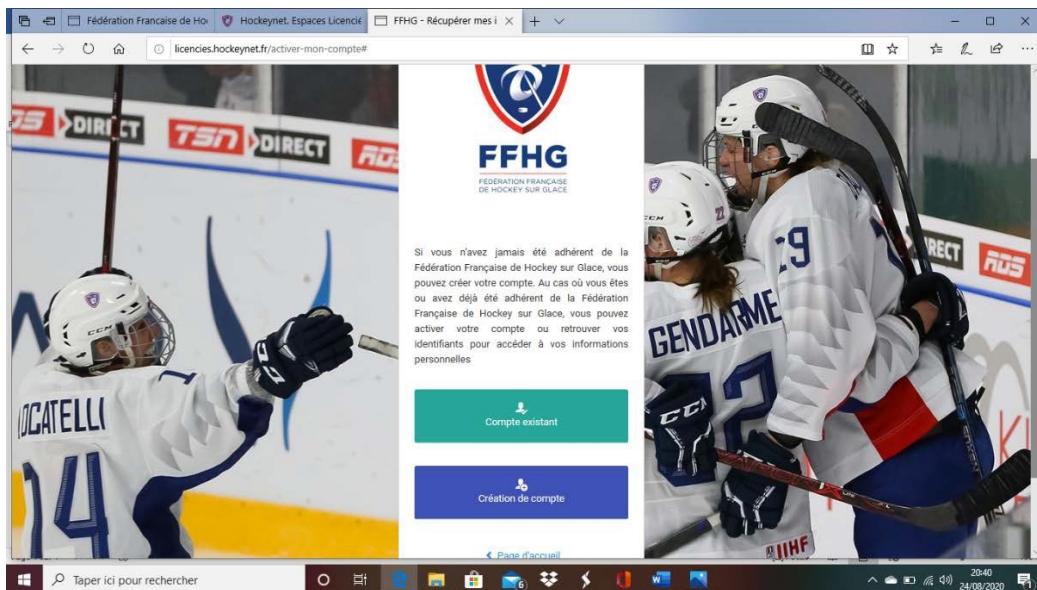


Si vous avez vos identifiants, saisissez directement :

- Nom utilisateur : n° de licencié
- Mot de passe

Si vous n'avez pas vos identifiants :

Cliquez sur "Première visite sur FFHG ou création de compte", vous arrivez sur la page suivante :

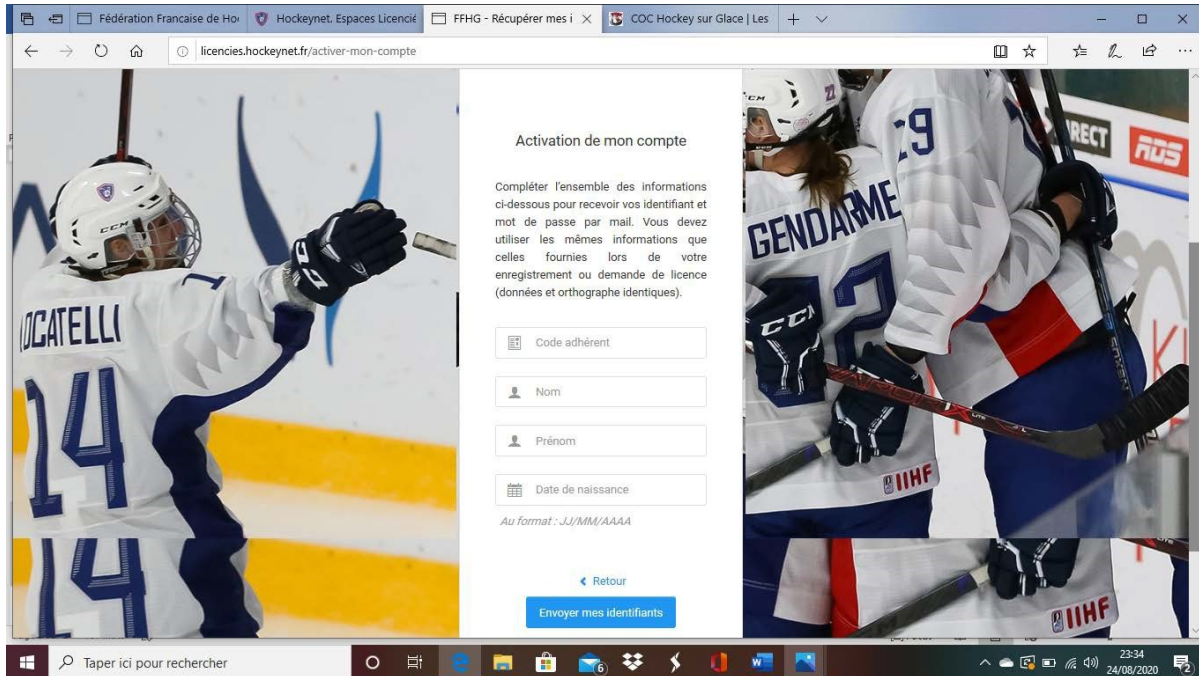


A ce niveau la procédure varie en fonction des cas suivants :

- Soit vous étiez déjà licencié la saison passée mais avez oublié votre mot de passe,
- Soit vous n'avez pas encore créé de compte sur hockeynet (cas notamment des nouveaux licenciés).

Pour les nouveaux licenciés, cliquez sur « Création de compte » et suivre la procédure d'inscription.

Pour ceux qui étaient déjà licenciés la saison passée, cliquez sur « Compte existant ». Vous arrivez alors sur la page suivante :



Renseignez votre numéro de licencié dans le champ "code adhérent" – Les années précédentes, vous avez dû recevoir par mail (expéditeur ffhg@icompetition.eu) vos attestations annuelles de licence.

Renseignez ensuite, Nom, Prénom et date de naissance et cliquez sur « Envoyer mes identifiants ».

Vous recevrez alors par email vos identifiants et un mot de passe provisoire que vous pourrez ensuite modifier lors de la première connexion.

Une fois connecté avec vos identifiants :

Cliquer sur "Prendre une licence"

Choix de la structure : choisir dans le menu déroulant "11007 – PARIS CLUB FRANÇAIS VOLANTS"

Photo d'identité dématérialisée : à charger sur le site en cas de création de compte/première demande de licence

Certificat médical :

- En cas de renouvellement de licence et si le certificat médical a une durée de validité suffisante (l'antériorité du certificat médical doit être de moins de 3 ans au 30 juin 2024), alors cliquer sur "j'atteste que chacune des rubriques du questionnaire de santé a donné lieu à une réponse négative...". Le questionnaire de santé est disponible sur le site : <https://hockey.francais-volants.org/page/1902320-inscriptions>
Il est à remplir par l'adhérent qui le conservera.
- Si le certificat médical n'a pas une durée de validité suffisante ou s'il s'agit d'une première demande de licence ou si une des réponses au questionnaire de santé est positive, alors fournir un nouveau certificat médical (à charger sur le site).

Une fois que vous avez tout complété et soumis l'adhésion, le Club des Français Volants sera notifié de votre demande d'affiliation.

- Votre demande d'affiliation ne sera validée par le Club des FRANÇAIS VOLANTS qu'après avoir finalisé votre dossier d'inscription auprès du club (les documents d'inscription sont disponibles sur le site du club : <https://hockey.francais-volants.org/page/1902320-inscriptions>)

ATTENTION : ne pas choisir « **LICENCE DECOUVERTE** » car celle-ci n'est que provisoire et n'engendre que des complications.

B) LES ETAPES DE L'INSCRIPTION

- 1) Pré-saisie de la demande de licence sur le site <https://licencies.hockeynet.fr>
- 2) Constitution du dossier d'inscription
 - Fiche d'inscription aux FRANÇAIS VOLANTS (disponible sur le site <https://hockey.francais-volants.org/page/1902320-inscriptions>) : à remplir – joindre une photo d'identité à la fiche
 - Questionnaire de santé et Attestation de remplissage du questionnaire de santé (formulaires pour mineur et pour majeur disponibles sur le site <https://hockey.francais-volants.org/page/1902320-inscriptions>) : à compléter s'il s'agit d'un renouvellement de licence et que le certificat médical a une durée de validité suffisante. Le questionnaire de santé est à conserver par l'adhérent.
 - (le cas échéant) Dossier de sur-classement /sous-classement : à remplir et rapporter au club pour signature. **ATTENTION à partir du 1^{er} Septembre 2023, les licenciés devront eux-mêmes pré-saisir leur demande de sur-classement directement via leur espace « licencié » dans hockeynet. Le nouveau formulaire et la procédure seront transmis par la fédération durant l'été. Nous les mettrons dès réception en ligne sur le site.**
- 3) La remise du dossier complété se fait à la patinoire à compter du 26 Août 2023 accompagné du paiement de la cotisation pendant les permanences lors des heures d'entraînements ou par courrier avant cette date à l'adresse suivante :

CLUB DES FRANÇAIS VOLANTS
Section Hockey-sur-Glace
8 Bld de Bercy
75012 PARIS
- 4) Penser à fournir les justificatifs donnant lieu à une réduction (Pass'Sport, Labaz pour les 15-17 ans)
- 5) Paiement : payable par chèque, CB, espèces ou bons ANCV
 - Possibilité de payer la cotisation en 10 fois (le 1^{er} chèque devant couvrir à minima le montant de la licence et encaissement du dernier chèque en Mai 2024 dernier délai).

C) RENSEIGNEMENTS : à la patinoire au 01 58 70 17 71 à compter du 26/08/2023 pendant les permanences ou au 07 62 23 23 50 (en soirée)

Pour tous renseignements ou cas particuliers, n'hésitez pas à nous adresser un mail à l'adresse suivante : contact.hockey@francais-volants.org